



RÉSUMÉ D'ÉVALUATION



Projet de Conservation de la biodiversité et croissance verte dans le hotspot indo-birman (HotSpots 2)

PAYS : CAMBODGE, LAOS, MYANMAR

Évaluateur : Oréade-Brèche
Date de l'évaluation : Juin 2025

DONNÉES CLÉS DE L'APPUI FFEM

Montant du financement FFEM : 1 100 000 €

Date d'octroi du projet : 19 septembre 2018

Durée : 81 mois

Nom du projet : HotSpots 2

Numéro de projet :

Contexte

Ce projet a été mis en œuvre par la **Wildlife Conservation Society (WCS)** à partir de septembre 2018 à la suite du projet Hotspot 1.

En décembre 2024, le bureau d'études français **Oréade-Brèche** s'est vu attribuer le contrat pour réaliser l'évaluation finale du projet Hotspot 2.

Les principaux objectifs de l'évaluation reposaient sur :

1. **L'évaluation des résultats du projet** au regard des critères suivants : « **pertinence, cohérence interne et externe, efficacité, efficience, impact et durabilité** », ainsi qu'au regard de **critères spécifiques supplémentaires requis par le FFEM** : « **valeur ajoutée, exemplarité, innovation, reproductibilité, visibilité, capacité d'apprentissage, réactivité et flexibilité** ».
2. **La rédaction de conclusions et de recommandations** pour la bonne finalisation des activités du projet et pour une éventuelle nouvelle phase du projet, ou un nouveau projet.

Intervenants et mode opératoire

Ce projet a été géré, mis en œuvre et coordonné par une unité de gestion de projet dirigée par WCS.

L'AFD (Agence Française de Développement), le **FFEM** (Fonds Français pour l'Environnement Mondial) et **WCS** étaient les bailleurs de fonds.

Un comité de pilotage mis en place par WCS était chargé du suivi, de l'évaluation et de l'orientation des activités du projet. Ce comité comprenait des représentants de l'AFD, de WCS, des autorités

gouvernementales, nationales et provinciales ainsi que des partenaires du projet contribuant à la mise en œuvre des activités.

OBJECTIFS

Cinq principaux objectifs sont attendus du projet à savoir :

- **Amélioration de la gestion intégrée des aires** protégées à l'échelle de chacun des sites, et plus globalement à l'échelle des **2,5 millions d'hectares visés par le projet**.
- **Établir et développer des entreprises de conservation** adaptées aux changements climatiques, produisant des résultats positifs en matière de conservation de la nature et qui génèrent des avantages économiques aux communautés.
- **Élaborer des scénarios d'investissement futurs intégrant les facteurs climatiques, sociaux, économiques et environnementaux** avec des partenaires du secteur privé et du gouvernement.
- **Intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)** dans les stratégies et portefeuilles d'investissement des **banques et des institutions financières**.
- **Établir et diffuser un modèle de croissance verte durable et adaptée au climat** qui soit reproductible pour les communautés et les acteurs gouvernementaux dépendants de la forêt dans la sous-région du Grand Mékong.

INNOVATION TESTÉE

Le projet Hotspot 2 visait à la fois à **conserver la biodiversité et à appuyer les populations pauvres** dans la gestion de leurs ressources naturelles et à **influencer les pratiques des entreprises des principaux secteurs investissant dans les paysages du projet**, y compris le secteur bancaire.



© C. Du Castel



© C. Du Castel

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Pertinence

Le projet s'est avéré très pertinent au regard (i) des moteurs de la déforestation, (ii) du contenu des activités du projet et (iii) des besoins réels des principales parties prenantes (notamment les autorités gouvernementales, les gestionnaires d'aires protégées, les entreprises de conservation, les bénéficiaires de moyens de subsistance durables, les communautés locales, les grandes entreprises et le secteur bancaire au Cambodge).

Cohérence

Hotspot 2 a démontré une forte cohérence externe avec les stratégies environnementales nationales et internationales, grâce à l'approche de programme multipartite et multi-échelle développée par WCS, qui inclut autant que possible toutes les parties prenantes pertinentes et qui permet de développer un ensemble de projets complémentaires les uns vis-à-vis des autres. Les 5 composantes et les 37 activités du projet ont été jugées très cohérentes entre elles, abordant les principales causes de la perte de biodiversité.

Efficacité

Malgré des défis majeurs, notamment la pandémie de Covid-19 et le contexte politique instable du Myanmar, 78 % des activités du projet ont été réalisées comme prévu initialement.

Efficience

Les résultats des projets ont été atteints avec une efficacité égale, voire supérieure, à celle prévue.

Impact

Les impacts du projet incluent une meilleure gestion de la biodiversité sur plus de 2,5 millions d'hectares, une réduction du taux de déforestation (61 % par rapport à la référence) dans les paysages ciblés, la stabilisation ou l'augmentation des populations d'au moins

11 espèces menacées, la création ou l'expansion de 7 entreprises de conservation, une amélioration des conditions de vie de plus de 8 000 ménages, le développement et l'expansion de 9 partenariats public-privé, un investissement du secteur privé dans la biodiversité d'environ 85 millions de dollars américains, l'application d'outils de planification spatiale et d'aide à la décision dans 8 paysages, une amélioration démontrée des garanties environnementales, sociales et de gouvernance au sein du système bancaire cambodgien, et un investissement vert de 100 millions de dollars américains. La communication régionale a touché plus de 5 millions de personnes, promouvant les réalisations du projet.

Viabilité/durabilité

Les perspectives de durabilité sont prometteuses pour certaines activités telles que la planification de l'utilisation des terres, le programme Ibis Rice, les agriculteurs du SRP et les initiatives REDD+, mais elles restent incertaines pour d'autres, notamment celles impliquant de grandes entreprises, le secteur bancaire et la gestion des aires protégées. La phase 2 du projet Hotspot a mis en lumière plusieurs innovations marquantes, dont certaines ont débuté lors de la phase précédente (le système de patrouilles SMART a renforcé l'application de la loi dans les aires protégées ; l'initiative Ibis Rice a lié la conservation de la biodiversité à l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs ; le programme REDD+ a introduit un modèle de partage des bénéfices axé sur la performance et adapté aux villages ; des normes ESG ont été développées dans le secteur bancaire cambodgien et un dialogue avec les grandes entreprises sur les pratiques environnementales a été instauré.

ENSEIGNEMENTS & RECOMMANDATIONS

Ce projet a permis de tirer de nombreux enseignements, principalement tirés de ses points forts. Cette évaluation révèle qu'il est possible de mettre en place des initiatives de conservation qui soient viables financièrement, telles que :

- Le projet REDD+ de Seima au Cambodge
- Les entreprises d'écotourisme au Cambodge
- Le programme de compensation des grands projets de développement (arrages, mines, exploitations pétrolières, etc.) au Cambodge et au Laos

Par ailleurs, le modèle économique de la société IBIS Rice (IRCC) au Cambodge est un cas intéressant : fondée en 2017, cette entreprise a construit un nouvel entrepôt de grande capacité en 2024 afin d'accroître ses activités. IRCC a déjà attiré un premier investissement en capital de 1,75 million de dollars en 2023 et discute actuellement d'un prêt de 6,5 millions de dollars auprès du Fonds cambodgien pour le climat afin de développer ses activités.

Des initiatives similaires peuvent être soutenues afin d'augmenter leur impact :

- Café de saffron au Laos
- L'écotourisme au Cambodge et au Laos

Les activités génératrices de revenus alternatifs, respectueuses du fonctionnement des écosystèmes et peu consommatrices d'engrais chimiques, peuvent attirer les communautés locales et créer une nouvelle économie. Il s'agit par exemple :

- De la riziculture promue par Ibis Rice
- De l'agriculture appuyée par SRP
- De l'élevage de buffles

Travailler simultanément sur le terrain et au niveau politique est hautement pertinent et peut être reproduit dans de nombreuses régions géographiques afin d'améliorer à la fois les activités opérationnelles de terrain et le cadre législatif et réglementaire.

Dans une économie de marché qui ne dispose pas d'un cadre juridique et financier encourageant une transition vers des modèles économiques respectueux de la biodiversité (composé de politiques environnementales mobilisant un large éventail d'outils économiques tels que l'écotaxe, les normes, le crédit de pollution, etc.), la probabilité d'engager les grandes entreprises dans cette transition constituera un défi majeur.

VALEUR AJOUTÉE DU FFEM

Le financement du **FFEM** a été essentiel, contribuant à près de la moitié (**48 %**) du budget du volet 1 (gestion du paysage), permettant d'améliorer la gestion des aires protégées, de développer la planification de l'utilisation des terres et l'appropriation locale des ressources naturelles, de contribuer à la conservation des espèces menacées et à la réduction de la déforestation, de renforcer les cadres juridiques nationaux, tels que les nouvelles lois au Laos sur les aires protégées et les zones humides.

→ Une réduction du taux de déforestation à 61 %
par rapport à la référence dans les paysages
ciblés.

Une amélioration des conditions de vie de plus
de 8 000 ménages.

Retrouvez les détails de
la fiche projet en
flashant le QR Code

